

ADR – TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES FORMATION DE BASE RECYCLAGE

Réf de l'action : ECF T525.PR Indice 01 du 23/02/2022

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de mettre à jour les connaissances de base nécessaires pour effectuer le transport des matières dangereuses ci-dessus.
Être capable de réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur de base.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Conducteurs transportant des matières des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9 (dont matières à haute température transportées en véhicules spéciaux) autrement conditionnées qu'en véhicules-citernes ou en unités de transport transportant des citernes ou des conteneurs-citernes,
- Maîtrise du Français oral et écrit,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

1er jour :

- ACCUEIL : Programme - Objectifs - Tour de table - Quiz d'évaluation
 - LES REGLEMENTS
 - LES OBLIGATIONS DE FORMATION
 - LES MARCHANDISES DANGEREUSES
 - LES EMBALLAGES
 - LE MARQUAGE ET L'ETIQUETAGE
 - LE CHARGEMENT ET L'ARRIMAGE
 - LA SIGNALISATION DES VEHICULES
 - LES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES
 - LES OBLIGATIONS DES INTERVENANTS
- LES EXPÉRIENCES : réalisées par le formateur pour montrer les dangers des matières dangereuses.

2ème jour :

- LA CIRCULATION ET LES RESTRICTIONS TUNNELS
- LE CAS PARTICULIER DES EXEMPTIONS
- LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE
- LES CONTRÔLES ROUTIERS
- LE RISQUE SPÉCIFIQUE : LE FEU : Exercices d'extinction de feux réels ou simulateur
- LES MESURES DE SÛRETÉ
- LE CAS SPÉCIFIQUES DES DÉCHETS
- QUESTIONS DIVERSES, SYNTHÈSE ET ÉVALUATION DU STAGE

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses et agréé selon le cahier des charges ministériel,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, et des études de cas...
- Salles de cours équipées de moyens multimédias et numériques,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Examen final : QCM de 30 questions (résultat minimal requis de 70/100).
- Une évaluation de la satisfaction des stagiaires est réalisée en fin de formation.

SANCTION VISEE

- Certificat de réussite à l'examen ADR conducteur de base.
- Attestation de fin de formation.

Formation non éligible au CPF

ECF est partenaire avec l'APTH. Cette formation est réalisée par L'APTH ; organisme autorisé à dispenser des formations 8.2 par le ministère des transports (arrêté ministériel du 27 octobre 2017 (NOR TREP 1730325A).



EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- 2 jours : 14h.

TARIFS

- Voir la grille tarifaire de l'Agence ECF.

